HARCÈLEMENT SEXUEL - SEXISME

Harcèlement moral et sexuel : qualifier les faits, enquêter et conclure

Une enquête interne mal conduite fragilise tout le monde : la personne qui a signalé et n'a pas été entendue correctement, celle qui est mise en cause et conteste la procédure, l'employeur dont la sanction est annulée. Les erreurs portent sur la composition de l'équipe, la conduite des entretiens et la formulation des conclusions. Cette journée s'adresse à des professionnels qui conduisent déjà des enquêtes. Elle reprend la qualification juridique des faits puis déroule la méthode : lettre de mission, plan d'entretiens, traçabilité des auditions, traitement des témoignages contradictoires et rédaction du rapport.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 213 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables ressources humaines, référents harcèlement, juristes en droit social, membres du CSE et professionnels conduisant des enquêtes internes.

PRÉREQUIS
Avoir déjà participé au traitement d'un signalement ou à une enquête interne.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier des faits au regard du harcèlement moral et du harcèlement sexuel
- Décider de l'opportunité d'une enquête et en fixer le périmètre
- Composer l'équipe d'enquête et rédiger la lettre de mission
- Conduire les entretiens des différentes parties et en assurer la traçabilité
- Traiter les témoignages contradictoires et motiver les conclusions
- Rédiger le rapport d'enquête et le restituer aux parties et aux instances

03 Programme détaillé

M1 Qualification juridique des faits

- Nommer précisément ce qui est reproché
- Éléments constitutifs du harcèlement moral
- Éléments constitutifs du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste
- Frontière avec le pouvoir de direction et le conflit interpersonnel
- Régime de la preuve et charge respective des parties
- Obligations de prévention et de réaction de l'employeur
- Cas pratique : Les participants qualifient une série de faits et justifient la qualification retenue.

M2 Cadrage et conduite de l'enquête

- Construire une procédure inattaquable
- Décision d'enquêter et fixation du périmètre
- Composition de l'équipe et place des représentants du personnel
- Lettre de mission et information des parties
- Plan d'entretiens et ordre des auditions
- Comptes rendus d'audition et signature des personnes entendues
- Mise en situation : Chaque participant conduit l'entretien d'un témoin puis d'une personne mise en cause.

M3 Conclusions et suites

- Écrire ce qui sera relu par un juge
- Analyse croisée des témoignages et traitement des contradictions
- Motivation des conclusions et formulation prudente
- Rédaction et diffusion du rapport d'enquête
- Restitution aux parties et information des instances
- Suites disciplinaires et mesures de protection
- Atelier : Les participants rédigent les conclusions d'un rapport à partir d'un dossier d'entretiens.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 213 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr